

Le transport en commun adapté un service pour vous !

CRITÈRES D'ADMISSION

1. Être une personne handicapée, c'est-à-dire « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».
2. Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté:
 - incapacité de marcher sur une distance de 400 mètres sur un terrain uni;
 - Incapacité de monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui, ou incapacité d'en descendre une sans appui
 - Incapacité d'effectuer la totalité d'un déplacement en utilisant le transport en commun régulier
 - Incapacité de s'orienter dans le temps ou dans l'espace
 - Incapacité de maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciable à sa propre sécurité et celles des autres.

ADMISSION

1. Remplir la Demande d'admission au transport adapté du ministère du Transport du Québec.
2. Faire parvenir la Demande d'admission dûment remplie au service de transport en commun adapté.
3. Votre demande d'admission sera évaluée par le comité d'admission.
4. Suite à une décision positive du comité d'admission, vous pourrez utiliser nos services.

LE SERVICE

Une flotte de véhicules adaptés à vos besoins est disponible pour vos rendez-vous médicaux, vos emplettes, vos loisirs, visiter vos parents et amis.

- ⇒ Le service vous est offert de 7 h à 23 h
- ⇒ Le service de transport en commun adapté vous est offert à tous les jours de l'année sur tout le territoire de la MRC Matawinie.
- ⇒ Le service vous est également offert vers Joliette.
- ⇒ Un service opéré par des conducteurs qualifiés, professionnels et courtois.

Municipalités de la MRC Matawinie

- ❖ Chertsey ❖ Entrelacs
- ❖ Notre-Dame-de-la-Merci ❖ Rawdon
- ❖ Sainte-Béatrix ❖ Sainte-Émilie-de-l'Énergie
- ❖ Sainte-Marcelline-de-Kildare
- ❖ Saint-Alphonse-Rodriguez ❖ Saint-Côme
- ❖ Saint-Damien ❖ Saint-Donat
- ❖ Saint-Félix-de-Valois ❖ Saint-Jean-de-Matha
- ❖ Saint-Michel-des-Saints ❖ Saint-Zénon

Pour toutes autres informations visiter
notre site internet au
www.matawinie.org



TRANSPORT
EN COMMUN
ADAPTÉ



450-834-5441 / 1-800-264-5441

poste 7065

Informations importantes pour vos déplacements !

RÉSERVATION

Les informations suivantes vous seront demandées lors de votre appel téléphonique:

- Nom, prénom et numéro d'utilisateur (facultatif)
- Date de votre déplacement
- Adresse complète de votre lieu d'embarquement
- Adresse complète de votre destination
- Heure de votre rendez-vous ou heure souhaitée de votre embarquement
- Heure de la fin de votre rendez-vous ou heure souhaitée pour votre retour
- Présence ou non d'un accompagnateur
- Aide à la mobilité (ex : fauteuil roulant, canne, marchette, etc.)

➤ **Demande de transport pour:**

le mardi, mercredi, jeudi et vendredi

-Prévoir réservation la veille du déplacement avant 14 h

➤ **Demande de transport pour:**

le samedi, dimanche et lundi

-Prévoir réservation le vendredi précédent avant 12 h (midi)

Congés fériés

- Vendredi saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des Patriotes
- Saint-Jean-Baptiste
- Fête du Canada
- Fête du travail
- Action de grâce

Lors d'un congé férié prévoir votre réservation la veille avant midi (12 h)

-Période des Fêtes; fermé de Noël au Jour de l'an.

Prévoir vos réservations à l'avance

LE JOUR DU DÉPLACEMENT

🕒 **Soyez prêt 15 minutes à l'avance** 🕒

Assurez-vous que votre résidence soit accessible en tout temps, bien dégagée, déneigée et déglacée.

➔ **Le service de transport adapté est un service de transport en commun. Afin de permettre une meilleure utilisation des véhicules le répartiteur peut modifier, en tout temps, l'heure de votre embarquement. Vous serez informé à l'avance. ←**

ANNULATION D'UN TRANSPORT

Vous devez aviser la répartition 2 h à l'avance.

Les voyages blancs entraîneront des frais de pénalité de 10 \$, payables lors de votre prochain embarquement.

Pour annulation en dehors des nos heures de bureaux, veuillez appeler au numéro de téléphone habituel. Vous serez transféré au centre d'appel et un agent prendra note de votre annulation.

TEMPÊTE DE NEIGE

Les transports seront annulés lorsqu'il y a fermeture de la Commission scolaire des Samares.

Regarder Salut Bonjour, LCN ou écouter la radio au 99,1 ou le 103,5.

✳️Seul les transports médicaux seront maintenus.✳️

TARIFICATION

Subventionné par les municipalités de la MRC de Matawinie et le Ministère du transport une contribution, établie selon notre grille tarifaire, vous sera demandée lors de votre déplacement.

MODE DE PAIEMENT

• À l'embarquement, vous pouvez acquitter vos frais de transport en entier et ce même si votre transporteur est différent à votre retour.

• Vous pouvez payer à l'aller et au retour.

Service de transport en commun adapté

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

(fermé de 12 h à 13 h)

URGENCE

Pour URGENCE SEULEMENT ou ANNULATION d'un transport vous pouvez communiquer en tous temps avec nos transporteurs :

| | |
|--------------|--------------|
| TAXI AA | 450-898-9930 |
| TAXI BRUNEAU | 450-886-2331 |
| TAXI CANTARA | 450-833-1253 |
| TAXI RAWDON | 450-758-5588 |